



### La Fédération veut déposer un recours devant le Conseil d'Etat

La Fédération a décidé de déposer un recours devant le conseil d'Etat concernant la décision de Marseille. Cette décision n'a pas encore été votée, mais la réactivité des membres du réseau, qui se prononce tous en faveur d'une telle procédure, semble indiquer que la décision pourra être actée rapidement.

La question de coûts pour la Fédération reste posée. Il est possible de faire un recours sans avocat, ce qui signifie des frais proches de zéro. Toutefois, la procédure étant compliquée, les conseils techniques d'un avocat peuvent s'avérer déterminant. Plusieurs pistes sont explorées : des recours à des doctorants en recherche d'expérience et à la fibre militante qui pourraient travailler sur le dossier ; un avocat compréhensif qui est prêt à faire un tarif bas et global... En fonction des opportunités réelles, la Fédération devra faire un choix.

Le dépôt de ce recours se fait sans illusions. Il sera difficile d'avoir gain de cause. Cependant, il s'agit de marquer politiquement le coup, et de montrer publiquement et nettement notre désaccord. Enfin c'est un support à communication intéressant, qui permettra de relancer les journalistes déjà sensibilisés.

### Mobiliser des élus pour poser des questions au Gouvernement

En parallèle à cette démarche juridique, la Fédération doit organiser une campagne de question au gouvernement. L'idée étant de rédiger trois ou quatre questions destinées à être posée au Gouvernement devant le Parlement par des députés et des sénateurs. Ces questions seront rédigées rapidement, accompagnée du dossier présentant l'affaire.

Deux angles d'attaques complémentaires sont à envisager. Les structures, localement, peuvent mobiliser leur député, leur sénateur. Au plan national, la Fédération cherchera à passer par les commissions culture, audiovisuel, etc.

### Médiatisation du cas Marseillais

Depuis fin décembre, peu de mouvement du côté des médias, trêve de fin d'année et tsunami obligent. Il faut noter tout de même que Radio Classique, dans sa rubrique économie, a consacré un reportage à Marseille le 23 décembre 2004. Elle a interviewé Antoine Dufour, trésorier de la Fédération et... de plus en plus Marseillais ! ;)

### Participation au Colloque du PS de Février : en attente

Le dossier de la Fédération est en cours au Parti Socialiste, en vue du colloque du 12 février prochain. Antonin est en contact avec Stéphane Pellet, chargé de l'audiovisuel au sein de la commission culture du parti. Un dossier de présentation a été transmis fin décembre. Pas plus de renseignement pour l'instant sur l'organisation du colloque et sur le choix des intervenants, qui ne sont pas tranchés.



### **La Fédé ne pourra pas être invitée au Congrès international des radios et télé locales en Espagne**

Jean-Jacques Cheval, coordinateur du côté français de ce congrès, a confirmé au téléphone qu'il n'était plus possible de modifier les interventions. La Fédération ne pourra donc pas être invitée. Le congrès semblant tout de même fort intéressant, je vais faire une estimation des coûts (inscription, transport, hébergement...).

### **Sollicitation d'une télévision africaine. A suivre.**

Ce même Jean-Jacques Cheval nous a fait suivre un courriel d'un Camerounais, Jean-Pierre Bekolo, qui « expérimente un concept de télévision « globeratual », modèle de développement qui met le virtuel au service du réel. » Ce projet semble soutenu par la mairie de Yaoundé. La Fédération lui a demandé de renvoyer son dossier complet, afin qu'on puisse voir comment participer, s'il y a lieu.

### **Anamorphose jette l'éponge**

Toujours du côté de l'Afrique, l'association Anamorphose, qui avait sollicité la Fédération courant novembre 2004 pour monter un projet avec plusieurs pays africains, jette l'éponge. Leur projet n'a finalement pas été retenu par le Fonds Image Afrique du ministère des Affaires Etrangères.

### **Présentation de la Fédération et des télé participatives à l'université Paris X**

Le coordinateur est intervenu au DEUST « Audiovisuel » de Paris X mardi 4 janvier. Il a répondu à la sollicitation de Francis Gemms. L'an passé, c'est Guy Pineau qui s'était déplacé. Il s'agissait d'une présentation de 3 heures de la réalité du travail dans les télévisions locales associatives. Certains étudiants pourraient être intéressés par des stages.

### **Comité de Pilotage : décalage de la réunion vers la fin janvier**

Le Comité de pilotage, qui devait se réunir à Paris le 12 janvier, ne pourra pas le faire avant le 24, 25 janvier. Une nouvelle date de réunion a été proposée. Les textes concernant la préparation de l'étude avancent. Un calendrier plus complet doit être élaboré. La Fédération pourrait louer une salle de réunion à la chambre de Commerce de Marseille, qui a quelques bureaux sur Paris. La demi-journée coûte 35 €, ce qui n'est pas vraiment excessif.